

Paielement avant livraison et exécution

Par **Moumoune 15000**, le **14/10/2019** à **17:03**

Bonjour

J'ai commandé une porte sur mesure (fournitures + pose) délai : 2 mois. Le commerçant m'a demandé et j'ai déjà payé 50 % à la commande.

Le bon de commande stipule 30 % à la livraison et 20 % à terminaison des travaux

je viens de recevoir un courrier me demandant de payer la totalité maintenant alors que la livraison et le montage s'effectueront dans 6 semaines.

Je lui ai téléphoné faisant part de cette anomalie et il m'a répondu que désormais c'était comme ça

est-ce légal ? Quel recours aurai-je si la livraison n'est pas conforme ?

merci d'avance pour votre réponse. Cordialement